

« Parcours professionnels »

Lundi 18 novembre 2019

1 journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Académie Musicale du 15^e Mistral, 16 villa Frédéric Mistral, 75015 Paris

NOTE D'OPPORTUNITÉ	Permettre aux professeurs et animateurs de se repérer dans les différentes filières de formation et d'exercice du métier, et de construire leur parcours professionnel.
PUBLIC	Professeurs de musique dans un cadre associatif – Responsables de structures d'enseignement artistique – Élus à la culture – Artistes en reconversion.
OBJECTIF	Prendre connaissance des éléments propres à la carrière d'un enseignant de la musique, notamment dans une structure associative.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Le labyrinthe de l'enseignement musical en France. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'éducation musicale – L'enseignement musical spécialisé – L'acculturation à la musique. • Le professeur de l'enseignement musical spécialisé – Le professeur d'éducation musicale – Les autres types d'enseignants musicaux [formations, profils, diplômes]. • Le respect obligatoire de la propriété intellectuelle littéraire et artistique. <ul style="list-style-type: none"> ○ Que doit-on savoir pour enseigner la musique ? • Se documenter : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les ressources (centres de documentation, Internet) ○ Le vocabulaire culturel spécifique
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	► Pédagogie de contenu affirmative-interrogative : exposé avec discussion. Présentation des ressources en ligne. Discussion de cas concrets amenés par les participants.
NB DE PARTICIPANTS	► 14 maximum.
DURÉE	1 journée de 7h.
ÉVALUATION	Contrôle continu durant toute la durée du stage.
SUIVI	Mail mis à disposition des stagiaires. Questionnaire à chaud puis à distance de 3 mois
LES FORMATEURS	Gérard GANVERT – Musicien, musicologue (docteur en histoire de la musique et musicologie ; habilité à diriger des recherches) et essayiste (L'enseignement de la musique en France, Situation-Problèmes-Réflexion, L'Harmattan, 1999) – Ancien professeur associé à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) et à l'université de Versailles-Saint-Quentin – Inspecteur et conseiller pour l'enseignement musical auprès de la SEAM (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) – Formateur auprès du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et du CNEA (Centre national des employeurs associatifs) – Professeur de conservatoire (Ville de Paris).